

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 42	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 7 novembre 2023

Vote(s) pour : 42  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 1

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 13 novembre 2023,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

#### Point n°2023-11-13-BD-9 :

**Subvention à l'association Oasis Terre J'Aime (OTJA) pour son programme d'animation et de sensibilisation à la biodiversité.**

Rapporteur : Monsieur Philippe GLESER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

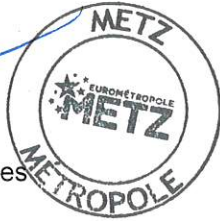
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la loi n° 2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,  
VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,  
VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 9 mai 2016 approuvant le plan de gestion du site classé du Mont Saint-Quentin et sa mise en œuvre  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU le Budget Supplémentaire 2023,  
CONSIDERANT que le projet éducatif de l'association Oasis Terre J'aime concoure aux objectifs de Metz Métropole de développement des actions de mise en valeur du Mont Saint-Quentin et de sensibilisation à sa riche biodiversité, notamment auprès du jeune public,  
CONSIDERANT que les actions d'Oasis Terre J'aime permettent à Metz Métropole de renforcer sa démarche de préservation et de valorisation des milieux naturels remarquables et de leurs espèces sur son territoire,

DECIDE d'attribuer une subvention annuelle et forfaitaire d'un montant de 10 000 €, pour l'année 2023, à Oasis Terre J'aime pour le soutien aux actions d'animation et de sensibilisation menées par l'association sur les enjeux de préservation des écosystèmes et de transition écologique, notamment celui du Mont Saint-Quentin.

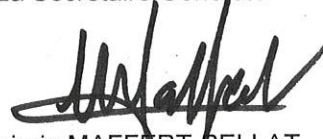
Metz, le 14 novembre 2023

Le Secrétaire de séance

  
Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20231113-2023-11-DB9-DE

**Numéro de l'acte :** 2023-11-DB9  
**Date de décision :** lundi 13 novembre 2023  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Subvention à l'association Oasis Terre J'Aime (OTJA) pour son programme d'animation et de sensibilisation à la biodiversité  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/11/2023  
**Numéro AR :** 057-200039865-20231113-2023-11-DB9-DE  
**Document principal :** 99\_DE-9.pdf

#### Historique :

15/11/23 16:36	En cours de création	
15/11/23 16:37	En préparation	Catherine DELLES
15/11/23 17:45	Reçu	Catherine DELLES
15/11/23 17:45	En cours de transmission	
15/11/23 17:47	Transmis en Préfecture	
15/11/23 17:54	Accusé de réception reçu	